



Grandjean Denis

Services de l'Etat pour un meilleur service à la population avec plus d'efficience

Cosignataires : ---

Date de dépôt : 04.01.2016

CHA/DICS/DSJ/DIAF/DEE/
DSAS/DFIN/DAEC

Dépôt

Plusieurs services de l'Etat sont à disposition de la population et travaillent 24 heures sur 24, comme les hôpitaux et la Police. Par contre d'autres services ne sont ouverts que durant les heures de bureau. Si cela va très bien pour certains services de l'Etat qui peuvent répondre aux attentes de la population durant ces heures ou par internet, d'autres services doivent communiquer personnellement avec les personnes soit afin d'établir des dossiers ou pour notifier des actes. Je prends pour exemple les offices des poursuites qui doivent notifier des actes ou établir des situations de personnes. Ces dernières qui ont des problèmes financiers soit par mauvaise gestion, ou maladie, ou perte de travail, ou séparation, etc., ne peuvent pas s'absenter pour se rendre à l'office des poursuites alors qu'elles se trouvent dans un état financier précaire. De plus, comme en Veveyse, souvent elles travaillent dans un autre canton ou à de nombreux kilomètres de leur lieu de vie, ce qui demanderait un demi-jour d'absence au travail pour recevoir uniquement un papier ou établir un extrait de situation qui peut se faire en quelques minutes.

Afin de permettre à ces personnes de se rendre dans ces services, le Conseil d'Etat ne devrait-il pas prévoir l'ouverture des services ayant un contact direct avec le citoyen, un soir par semaine jusqu'à 20 heures ? Ceci apporterait une meilleure efficience à ces services et permettrait aux travailleurs de se présenter suite aux convocations, ceci sans devoir prendre congé. Il y aurait un gain de temps pour les services qui pourraient convoquer ces citoyens un soir jusqu'à 20 heures.

Certaines communes de notre canton ouvrent leur bureau un soir par semaine pour le citoyen. L'Etat ne devrait-il pas faire de même pour ses services ? Ceci présenterait un grand avantage pour la population et pour l'efficience du service à avoir des horaires adaptés sachant faire preuve de flexibilité envers le citoyen.
